

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014



**LAUZON
GIROUX**

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
TABLE DES MATIÈRES
31 MARS 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-10
Renseignements complémentaires	11



LAUZON GIROUX

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme "LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS", qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme dans le cas d'organismes semblables, l'organisme tire une partie de ses revenus de dons et d'activités de financement qui ne font pas l'objet d'un audit comptable exhaustif. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité à la corroboration des sommes inscrites dans les registres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de "LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS" au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lauzon Giroux
Comptables Professionnels Agréés inc.

1

Blainville, le 4 juin 2014

¹ Par Luc Giroux, CPA auditeur, CA

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
PRODUITS		
Subventions - Tableau A	336 965 \$	273 596 \$
Cotisations des usagers	41 593	15 506
Activité de financement	3 355	-
Cartes de membres	1 070	620
Dons	545	750
Don - Sœurs Grises	2 872	-
Intérêts et autres revenus	122	249
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)	1 200	1 200
	387 722	291 921
CHARGES		
Salaires et charges sociales	293 402	248 486
Papeterie et frais de bureau	8 795	9 265
Électricité et chauffage	7 875	-
Matériel d'animation	5 704	3 372
Frais de vie associative et de réunions	3 345	3 401
Honoraires professionnels	3 096	866
Télécommunications	2 943	2 646
Assurances	2 835	2 012
Formation et colloque	2 801	4 048
Sous-traitance	2 749	7 293
Entretien et réparations	2 021	1 068
Entretien et réparations - matériel informatique	1 608	493
Frais de déplacements	949	1 043
Frais de relocalisation	566	9 575
Intérêts et frais bancaires	67	307
Amortissement des immobilisations	6 137	6 284
	344 893	300 159
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	42 829 \$	(8 238) \$

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	Non affecté 2014	Investi en immobili- sations 2014	Réserves 2014	Total 2014	2013
SOLDE AU DÉBUT	8 212 \$	12 650 \$	- \$	20 862 \$	29 100 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 766	(4 937) a)	-	42 829	(8 238)
Investissement net en immobilisations	(18 525)	18 525	-	-	-
Affectations de l'exercice (Note 8)	(26 200)	-	26 200	-	-
SOLDE À LA FIN	11 253 \$	26 238 \$	26 200 \$	63 691 \$	20 862 \$

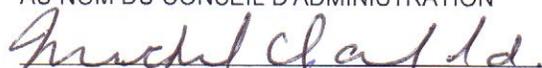
a) Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 200 \$
Amortissement des immobilisations	(6 137)
	(4 937) \$

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
BILAN
AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	43 668 \$	13 043 \$
Cotisations des usagers à recevoir	1 610	1 259
Taxes à la consommation	6 830	4 500
Subventions à recevoir	9 727	4 188
	61 835	22 990
Immobilisations (Note 3)	31 638	19 250
	93 473 \$	42 240 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	2 462 \$	870 \$
Salaires et vacances à payer	19 500	10 943
Déductions à la source à payer	242	-
Dépôts des usagers	618	-
Revenus perçus d'avance	-	93
Apports reportés (Note 4)	1 560	2 872
	24 382	14 778
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)	5 400	6 600
	29 782	21 378
ACTIF NET		
Non affecté	11 253	8 212
Investi en immobilisations	26 238	12 650
Réserves (Note 8)	26 200	-
	63 691	20 862
	93 473 \$	42 240 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	42 829 \$	(8 238) \$
<i>Éléments sans incidence sur la trésorerie:</i>		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 200)	(1 200)
Amortissement des immobilisations	6 137	6 284
	47 766	(3 154)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 6)	1 384	(22 975)
	49 150	(26 129)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(18 525)	(976)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 625	(27 105)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	13 043	40 148
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	43 668 \$	13 043 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont représentés par l'encaisse

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2014

1- STATUT ET NATURE D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué le 10 août 2000 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la *Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec*. Il fournit des ateliers adaptés pour personnes handicapées intellectuelles. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt et à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

L'organisme est enregistré comme organisme de charité aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et de la *Loi sur les impôts du Québec* en matière de redistribution des dons reçus. L'organisme s'est conformé à ces dispositions pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes et aux taux suivants:

	Méthode	Taux
Rampe d'accès	Linéaire	10 ans
Équipement	Dégressive	20%
Équipement et mobilier de bureau	Dégressive	20%
Équipement informatique	Dégressive	30%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Dépréciation d'actifs à long terme:

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comptabilisation des produits:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2014

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dons en nature:

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par les bénévoles. Il bénéficie également d'un loyer gratuit. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations:

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui affectent les soldes présentés au bilan et à l'état des résultats ainsi qu'aux notes aux états financiers. Les résultats réels pourraient cependant être différents de ces estimations.

Instruments financiers:

Évaluation des instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des cotisations des usagers à recevoir, des taxes à la consommation et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer et des dépôts des usagers.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2014

3- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2014 Valeur nette	2013 Valeur nette
Rampe d'accès	19 929 \$	11 377 \$	8 552 \$	10 545 \$
Équipement	15 003	12 058	2 945	3 681
Équipement et mobilier de bureau	6 615	3 979	2 636	3 295
Équipement informatique	10 675	9 843	832	1 189
Améliorations locatives	21 225	4 552	16 673	540
	73 447 \$	41 809 \$	31 638 \$	19 250 \$

4- APPORTS REPORTÉS

	2014	2013
Dons - Sœurs Grises		
Apports reportés au début	2 872 \$	2 872 \$
Montant affecté aux produits de l'exercice	(2 872)	-
	-	2 872
Centraide du Grand Montréal - Accompagnement intégré		
Apports encaissés au cours de l'exercice	3 045	-
Montant affecté aux produits de l'exercice	(1 985)	-
	1 060	-
Conférence régionale des élus de Laval		
Apports encaissés au cours de l'exercice	500	-
Montant affecté aux produits de l'exercice	-	-
	500	-
Total des apports reportés à la fin de l'exercice	1 560 \$	2 872 \$

5- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de la rampe d'accès.

	Coût	Amortissement cumulé	2014 Valeur nette	2013 Valeur nette
Rampe d'accès	12 000 \$	6 600 \$	5 400 \$	6 600 \$

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2014

5- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (suite)

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont affecté les apports reportés afférents aux immobilisations:

	2014	2013
Solde au début	6 600 \$	7 800 \$
Amortissement de l'exercice	(1 200)	(1 200)
Solde à la fin	5 400 \$	6 600 \$

6- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2014	2013
Cotisations des usagers à recevoir	(351) \$	1 208 \$
Taxes à la consommation	(2 330)	(2 202)
Subventions à recevoir	(5 539)	(3 588)
Fournisseurs et frais courus	1 592	(13 209)
Salaires et vacances à payer	8 557	(35)
Déductions à la source à payer	242	-
Dépôts des usagers	618	-
Revenus perçus d'avance	(93)	(5 149)
Apports reportés	(1 312)	-
	1 384 \$	(22 975) \$

7- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à louer des locaux pour une période de trois ans échéant le 30 juin 2016. De plus, le bail est pourvu d'une option de renouvellement de deux ans. En vertu du bail, l'organisme n'a aucun loyer à payer au locateur, seul les frais de fonctionnement du bâtiment étant à la charge de l'organisme. Les frais minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

Exercices se terminant les 31 mars		
2015		12 000 \$
2016		12 000
2017		3 000
		27 000 \$

LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2014

8- AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, une réserve a été constituée afin de pourvoir à l'achat d'équipement informatique prévu au cours du prochain exercice. Celle-ci a été créée par l'affectation de l'actif net non affecté pour un montant de 5 500 \$.

Également, une réserve pour aménagement de la bâtisse a été constituée au cours de l'exercice afin de pourvoir aux travaux et réparations à effectuer au cours du prochain exercice. Celle-ci a été créée par l'affectation de l'actif net non affecté pour un montant de 20 700 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

Risque de crédit

L'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif relativement à ses créances puisque la quasi-totalité de ses revenus proviennent d'organismes publics reconnus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

**LES ATELIERS ADAPTÉS STIMUL'ARTS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

TABLEAU A - SUBVENTIONS

	2014		2013
Agence de la santé et des services sociaux de Laval - PSOC	156 934	\$	154 463
Agence de la santé et des services sociaux de Laval - Plan d'accès	32 599		32 086
Agence de la santé et des services sociaux de Laval - Entente de service	56 081		-
Centraide du Grand Montréal - Mission générale	64 100		64 100
Centraide du Grand Montréal - Accompagnement intégré	1 985		-
Conférence régionale des élus de Laval - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	6 150		-
Emploi-Québec	14 223		16 591
Emplois d'été Canada	4 893		6 356
	336 965	\$	273 596
			\$